Charte de l’association des lecteurs du magazine Village

26 août 2025

Le magazine Village, édité par la Société L’Acteur Rural (société coopérative d’intérêt collectif de presse) depuis le 4 janvier 1993, est le seul trimestriel indépendant distribué en kiosque en France consacré aux enjeux et aux initiatives des territoires ruraux. Il défend un journalisme de solution et est réalisé sur le terrain. Depuis 32 ans, soit plus de 160 numéros, il contribue à pratiquer un journalisme au plus près des habitants des campagnes pour déceler les innovations, les changements à l’oeuvre, les caractéristiques, les idées porteuses d’avenir pour la société dans son ensemble.

Les membres de l’association des lecteurs du magazine Village adhérent et respectent les valeurs de la société coopérative d’intérêt collectif notamment :

- La prééminence de la personne humaine ;
- La démocratie ;
- La solidarité ;

Le signataire s’engage à respecter des principes de bienveillance, d’écoute, de respect et d’ouverture au sein de l’association.

Chaque adhérent est en accord avec la ligne éditoriale du magazine mais ne représente que l’association des lecteurs réunie en collectif. La direction de la publication est seule la garante de la ligne éditoriale du magazine.

Chaque membre de l’association signataire de la charte a lu et accepte les statuts de l’association des lecteurs de Village Magazine.

Lu et approuvé

Le

À